

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 21 septembre 2022

DEL_20220921_02

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **26**
De votants **29**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Installation d'un conseiller municipal

Etaient présents :

Claude AUFORT – Jean-Louis LELIEVRE – Véronique JULIOT – Gilles BRIAND – Laurence FREMINET – Hervé MORICE – Emilie CORDIER – Denis ROULAND – Myriam LEROUX (départ à 20h45) – Sébastien WAIRY – Patricia L'ECORSIER (départ à 21h00) – Stanislas FONLUPT – Stéphanie BURNEL – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER – Benoît PICHARD – Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Jessica NICOLAS – Jean-Pierre LE CROM – David PELON – Françoise HAFFRAY – Didier NOUZILLEAU – Cécile NICOLAS (départ à 20h55) – Michel CONANEC – Alain DESMARS

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Benoît PICHARD (départ à 20h45)
- Patricia L'ECORSIER a donné son pouvoir à Sébastien WAIRY (départ à 21h00)
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Aurélie LE GUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC

Et que la convocation avait été faite le

Absente : Madame Cécile NICOLAS (départ à 20h55)

M. Eric MEIGNEN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

14 septembre 2022

VU la lettre de démission de Madame Christelle POHON, conseillère Municipale, reçue en mairie le 25 août 2022,

VU le courrier adressé à Monsieur le Sous-Préfet le 25 août 2022 l'informant de la démission de Madame Christelle POHON,

VU l'article L.270 du Code Electoral, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant de la liste,

VU la liste « Ensemble, agissons pour Trignac », Monsieur Thierno DIALLO arrive en suivant de la liste,

VU la lettre recommandée envoyée à Monsieur Thierno DIALLO le 29 août 2022, l'informant de la démission de Madame Christelle POHON, de sa nomination en tant que Conseiller Municipal au titre du suivant de la liste, ainsi que sa convocation au conseil municipal du 21 septembre 2022,

VU le courrier reçu en mairie le 15 septembre 2022, par lequel Monsieur Thierno DIALLO accepte le poste de conseiller municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

CONSIDERANT tous ces éléments,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Prend acte de l'installation de Monsieur Thierno DIALLO dans ses fonctions de conseiller municipal.



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :